

Tarifs et formules d'adhésion
 facture pour CE

Une cotisation comprend :

- Une part " Brax Montagne "
- Une part optionnelle pour l'escalade loisir ou l'escalade sportive
- Des extensions de garantie optionnelles (voir documents associés):
 - « extension de garantie – MAIF IA+ »
 - « Ext + » ou « Ext ++ » de la FFME pour l'escalade sportive

	Famille	Adulte	Enfant
Brax Montagne	30	15	8
Escalade Loisir (salle et extérieur)	1er	65	45
	2nd	50	35
	3ème et +	45	30
Escalade Loisir (extérieur)		15	8
Escalade Sportive	se renseigner auprès du responsable		

Ext MAIF IA+ Rando	13,74 / pers.
Ext MAIF IA+ Haute Rando	52,40 / pers.

Nom	Prénom	Date de naissance	Activités		Extensions Garanties
			BM	EL	
TOTAL					

Adresse	
E-mail	<i>En adhérent à l'association vous recevrez les informations par mail envoyés par le site de Brax Montagne. Vous pourrez vous désabonner en cliquant le lien inclus dans les mails.</i>
Téléphone fixe	
Téléphone mobile	

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association BRAX MONTAGNE, des risques encourus en montagne, des conditions d'accompagnement, de l'équipement nécessaire et des formules d'assurance proposées. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact@brax-montagne.fr

J'autorise BRAX MONTAGNE à publier sur le site internet de l'association les photographies prises de moi ou de mes enfants dans la cadre des activités de l'association et ce durant la période de mon adhésion, quel que soit le lieu et l'horaire. Je déclare être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom et, ou en tant que tuteur légal pour mon ou mes enfants nommé(s) ci-dessus.

Lieu, date et signature :

Brax Montagne attire l'attention des participants aux activités " Escalade " sur les points suivants :

- Malgré la présence de la corde, l'escalade présente des risques importants.
- En extérieur (SNE), porter le casque, même quand on ne grimpe pas, des chutes de pierre sont toujours possibles.
- On ne grimpe pas sans être encordé, même si cela semble facile et pas haut.
- Ne pas stationner au pied des voies, ne pas circuler entre le rocher ou le mur et les assureurs.
- Vérifier soi-même son harnachement et son encordement.
- Les faire contrôler par le " surveillant sécurité " et l'assureur avant tout départ dans une voie.
- Vérifier que l'assureur est lui-même bien harnaché et que le système d'assurance est bien en place.
- Vigilance et Attention quand on assure, la vie de l'assuré en dépend.
- Respecter le matériel, ne pas marcher sur les cordes, ne pas lancer les accessoires.
- Les instructions de l'initiateur, de l'accompagnateur et du " surveillant de sécurité " doivent être respectés.

Je soussigné **atteste avoir**
pris connaissance des consignes ci-dessus, les appliquer et les relayer auprès
des personnes inscrites sur ce bulletin d'adhésion, les faire participer en toute
connaissance de cause et qu'elles ont la condition physique nécessaire à
l'activité escalade.

Lieu, date et signature :